



Octobre est à nos portes et nous apportera son festival de couleurs tout en nous offrant un spectacle magnifique. La rentrée s'est bien déroulée et les activités scolaires vont bon train.

Je tiens à vous remercier, chers parents, pour votre compréhension et votre participation lors des soirées d'informations données par les titulaires de vos enfants, et ce, à distance. C'était, pour nous, une première expérience qui, malgré quelques difficultés, vous a permis d'avoir les renseignements nécessaires pour le fonctionnement de la classe et de prendre contact avec la personne qui prendra soin de votre enfant tout au long de l'année. Par votre participation, vous témoignez de toute l'importance que revêt l'école pour vous et vous assurez ainsi à vos enfants votre soutien pour les aider au quotidien dans leurs apprentissages.

À la mi-octobre, la première communication pour votre enfant sera disponible sur le Portail Parents qui vous indiquera de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire. Cette communication doit être considérée comme un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison.

Concernant le dossier COVID-19, nous tenons à vous informer qu'à la suite du changement de couleur (du jaune à orange), les mesures sanitaires établies depuis le début de l'année demeurent. Ainsi, aux services de garde, l'utilisation des micro-ondes demeure proscrite jusqu'à nouvel ordre. De même, les modules de jeux demeurent également fermés pour le moment. La raison première est le manque de personnel pour faire la désinfection des modules à la fin de chaque utilisation. Nous sommes désolés de cette situation, mais nous devons encore une fois faire le maximum pour que vos enfants puissent bénéficier du service scolaire en présentiel pour toute l'année scolaire. J'en profite pour vous remercier de votre compréhension et de votre collaboration. Si toutefois vous avez des questions, des commentaires ou autres, prenez le temps de communiquer avec nous. Il est toujours plus facile de discuter d'une situation en direct, plus que sur les réseaux sociaux.

Nous vous souhaitons de profiter pleinement du congé de l'Action de grâce en famille!

Yvan Ouellet, directeur



1 Conseil d'établissement



Lors de l'assemblée générale du 14 septembre dernier, le conseil d'établissement pour la présente année a été formé. Voici les membres :

Parents	Personnel de l'école
<ul style="list-style-type: none">* Karine Lévesque* Stephan Isabel* Annick D'Amours* Chantal Boily* Andrée Malenfant* Rachel Rioux	<ul style="list-style-type: none">* Yvan Ouellet, directeur* Andréa Ouellet, enseignante* Majory Pelletier, enseignante* Nancy Pelletier, enseignante* À déterminer, personnel de soutien* À déterminer, personnel du service de garde* Lucien Briand, personnel professionnel

La première rencontre du conseil d'établissement a eu lieu le 28 septembre à 19 h sur la Plateforme TEAMS.

Merci à tous ces gens qui représentent fièrement les parents de nos écoles!

2 Comité de parents



Veuillez prendre note que la première rencontre du Comité de parents a eu lieu à Rivière-du-Loup (464, rue Lafontaine) le 29 septembre dernier à 19 h 30.

3 L'Halloween

Il nous est impossible, pour le moment, de vous dire à quoi ressemblera la fête de l'Halloween cette année. Dès que nous aurons reçu les directives, nous vous informerons, par un message spécial, du fonctionnement de cette fête à notre école.



4 Site web de nos écoles

Voici le lien internet pour accéder à notre site :



<http://web.cskamloup.qc.ca/amipruvents/>

5 Cours d'éducation physique à l'école



Comme il est encore possible de sortir à l'extérieur lors des cours d'éducation physique, il serait important de fournir des vêtements adéquats selon la saison (pantalon long, petits gants, chandail, etc.). Merci de votre collaboration!

6 Appels à l'école



Nous désirons vous aviser que, durant les journées d'absence du secrétariat, un membre du personnel de l'école est responsable de prendre les appels téléphoniques. Cependant, les meilleurs moments pour contacter le personnel enseignant sont en début de journée avant l'arrivée des enfants, lors des récréations, soit de 10 h 05 à 10 h 25 ou de 13 h 55 à 14 h 15, ainsi que sur l'heure du midi ou après les classes à 15 h 15. Il peut donc arriver qu'il n'y ait pas de réponse en communiquant à l'école en dehors de ces moments et vous serez alors réacheminés au poste du secrétariat où vous pourrez laisser un message. La personne concernée vous contactera dès que possible.

7 Parents à l'école

L'ÉCOLE UN LIEU PUBLIC, MAIS...

Une école ouverte sur son milieu ne signifie pas que quiconque puisse s'y présenter comme il le veut ou quand il le veut. L'obligation d'assurer la sécurité des élèves et du personnel qui s'y retrouvent est une priorité pour la direction d'établissement.

Ainsi, l'école est donc un lieu public à fréquentation restreinte, ce qui signifie que toute personne qui s'y présente doit y avoir été invitée par le personnel de l'école ou encore s'être annoncée et avoir pris rendez-vous, et ce, qu'il s'agisse des parents, des intervenants d'organismes ou autres visiteurs.

Important de spécifier que dû à la période de pandémie, toutes rencontres, visites ou autres doivent avoir été autorisées par la direction de l'école.

La mesure peut sembler sévère, mais il en va de la sécurité de nos élèves.

8 Première communication

Cette année, la première communication aux parents sera déposée sur le site Mozaik comme les bulletins scolaires. Il n'y aura plus de version papier. Seules les élèves du préscolaire auront une version papier pour cette année encore. **Il est important de vous inscrire sur le « Portail Parents » pour pouvoir avoir accès à la première communication de votre enfant, car aucune copie ne sera émise.**



Prendre note que si vous avez changé d'adresse courriel depuis votre inscription sur le Portail Parents, vous devrez, malheureusement, vous créer à nouveau un compte.

Cette première communication de votre enfant vous permettra d'avoir des renseignements sur son cheminement scolaire. Si vous avez des questions, surtout n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de discuter avec vous!

La direction

9 Service de garde dans nos écoles



Petit rappel concernant l'heure d'ouverture et de fermeture de nos services de garde :

Le matin → 7 h 15 à 8 h (Rivière-Ouelle et St-Pacôme)

Le midi → 11 h 25 à 12 h 50

Le soir → 15 h 20 à 17 h 45 (Rivière-Ouelle et St-Pacôme) et 17 h 15 (St-Gabriel)

Il est important de respecter ces heures, svp.

10 Journée pédagogique flottante

Veuillez prendre note que le lundi 5 octobre prochain sera une journée de planification flottante pour les écoles de l'école de L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées. Cette journée servira aux membres des équipes-écoles de parfaire leur pratique concernant l'enseignement à distance. De même, une partie de cette journée servira à établir un plan de match si jamais nous devons procéder à la fermeture d'une classe ou d'une école.

11 Mot de la psychoéducatrice

Le civisme

La loi sur l'instruction publique prévoit la tenue annuelle d'une activité de formation sur le civisme pour tous les élèves. Je ferai donc la tournée des classes au courant du mois d'octobre pour présenter une activité en lien avec ce thème.

Pour des relations harmonieuses

L'activité de formation sur le civisme vise à favoriser les relations harmonieuses au sein de l'école. Ainsi, elle s'inscrit dans la troisième grande mission de l'école, *socialiser*, et fait partie des actions visant un environnement sain et sécuritaire. Elle constitue une action en prévention universelle de l'intimidation et de la violence qui s'adresse à l'ensemble des élèves de l'école. L'éducation au civisme a un impact majeur sur le climat de l'école. Elle amène les élèves à prendre conscience de leur influence sur l'environnement (espace, lieux physiques, matériels) et de leur relation.

Parce que le civisme s'apprend

Les règles du vivre-ensemble ne sont pas innées. Elles sont apprises, donc elles s'enseignent. Les premiers porteurs de cette éducation chez un enfant sont les parents et les éducateurs de la petite enfance. À l'école, tout adulte a la responsabilité professionnelle d'enseigner les comportements attendus et de faire respecter les règles. Il est le gardien de la qualité des relations sociales au sein d'une école, et c'est en s'appuyant sur les règles convenues dans le milieu qu'il remplit ce rôle de gardien du climat et des relations harmonieuses. Il a un rôle de facilitateur du vivre-ensemble. Ainsi, les adultes ont à la fois un rôle de modèle et un rôle d'éducation en matière de civisme et de civilités.

L'activité sur le civisme constitue un point de départ. La consolidation des apprentissages pourra se faire tout au long de l'année au cours des situations quotidiennes ou dans le cadre d'activités structurées visant explicitement le civisme. ¹

¹ Tiré du document PRÉVENIR ET COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE
Document ministériel

Joyeuse Halloween



oct 2020

École de La Pruchière, Saint-Pacôme

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1	2
5 Pédagogique	6	7	8	9 Pédagogique +
12 Congé	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30